

Le fonds Monique Hervo à l'IHTP
Les archives d'une femme engagée aux côtés des travailleurs immigrés

Anne-Marie Pathé

Monique Hervo est née Paris en 1929. Son enfance est marquée par la Seconde Guerre mondiale, elle vit l'exode, les bombardements, l'occupation allemande... Ces années resteront à tout jamais gravées dans son esprit et son rejet de la violence sera alors une ligne de conduite directrice.

Elle s'oriente vers des études artistiques. En 1947, elle est admise à l'École des arts décoratifs de Grenoble, et en 1951 à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, elle y est élève jusqu'en 1955. Parallèlement, elle s'engage dès 1956 à l'Amana¹ en donnant des cours du soir d'alphabétisation pour les travailleurs algériens nouvellement arrivés en France. C'est ce parcours de « militante » que nous invitent à saisir ses archives déposées en 2008 à l'IHTP. Avant de présenter la composition d'un fonds original, une courte biographie² de Monique Hervo permettra d'éclairer une trajectoire de vie peu commune.

D'une guerre à l'autre. De la gare de l'Est au bidonville de la Folie à Nanterre

Monique Hervo a seize ans à la Libération. Membre des Guides de France, elle fait partie des équipes d'accueil, à la gare de l'Est, pour ceux des déportés qui reviennent des camps. En 1956, elle rejoint le Service civil international (SCI), d'abord en tant que volontaire bénévole puis comme permanente salariée de 1958 à 1960. Elle s'occupe, d'une part, des chantiers de jeunes pour l'amélioration de l'habitat en région parisienne et dans différentes grandes villes de France en collaboration avec le Pact³, et, fait partie, d'autre part, de l'équipe d'urgence appelée dans les cas de catastrophes naturelles (inondations du Gard en 1958, tremblement de terre dans les Basses-Alpes en 1959 suivi de la rupture du barrage de Malpasset).

Au mois d'août 1959, Monique Hervo se rend dans le bidonville de la Folie de Nanterre, à la suite de la diffusion d'une information relatant les conséquences tragiques d'un incendie survenu dans l'un de ces bidonvilles. Le grand dénuement qu'elle découvre n'est pas une surprise pour elle, habituée à

¹ Amana : Aide morale aux Nord-Africains.

² Ces éléments biographiques sont tirés du *curriculum vitae* d'une quinzaine de pages rédigé par Monique Hervo elle-même - cf. carton I – et d'entretiens que j'ai eus avec elle.

³ Pact : Propagande et action contre le taudis.

rencontrer ce type de situation. Mais, là, dans ce bidonville de Nanterre, s'ajoute un autre phénomène : celui de la guerre que subissent ces familles algériennes, isolées du reste de la société française. Elle décide sur le champ de s'y installer. Partager le quotidien des familles, être à leur côté, c'est sa façon à elle d'afficher son opposition à la guerre d'Algérie et sa sympathie pour la cause indépendantiste, engagement qui l'amènera à faire partir du cortège de la manifestation le 17 octobre 1961 à Paris. Mais, vivre ensemble signifie aussi faire face aux mêmes difficultés, dont la première d'entre elles et la plus urgente est de se procurer un abri, même précaire. Monique Hervo et quelques membres du SCI deviennent tour à tour maçons, plâtriers ou charpentiers. Elle y demeurera jusqu'au mois de juillet 1971, date à laquelle il sera résorbé.

À Paris et en province aux côtés des mal-logés

En 1972, Monique Hervo fait partie du collectif fondateur du Gisti⁴, aux côtés notamment de l'avocat Jean-Jacques de Felice⁵. Elle y milite de 1973 à 1977. Salariée de la Cimade⁶, elle est adjointe du responsable du service « Migrants ». Elle y crée la mission « Habitat-Urbanisme » qu'elle pilote de 1974 à 1977. C'est dans ce cadre qu'elle soutient les luttes collectives des foyers d'Africains en région parisienne, en liaison constante avec le Gisti et un groupe d'avocats. En 1971 et 1972, elle participe activement aux premières luttes que mènent les habitants de la cité de transit du Pont-de-Bezons à Nanterre⁷, son investissement s'intensifiera en 1983, lors du déclenchement d'une seconde vague de revendications, en tant que déléguée élue des locataires. De 1976 à 1977, elle est responsable de la « Coordination parisienne des comités en lutte sur le logement » qui rassemble une trentaine de comités de Paris et de la proche banlieue. Ce combat, elle le poursuit aussi en province, notamment dans des grandes villes du Sud de la France (Lyon, Marseille et Fos), là où l'accélération des rénovations urbaines chasse des centres-villes les populations les plus fragilisées et au moment où le plein essor industriel entraîne l'embauche massive de travailleurs immigrés sans que des conditions de logement décentes aient été pensées.

De l'action à la dénonciation : une trajectoire intellectuelle

Femme de terrain, c'est par l'action concrète immédiate que Monique Hervo fonctionne. Elle sait néanmoins que le combat qu'elle mène contre

⁴ Gisti : Groupe d'information et de soutien aux travailleurs immigrés.

⁵ Jean-Jacques de Felice (1928-2008), avocat français militant des droits de l'homme. Il s'est fait notamment connaître pendant la guerre d'Algérie où il défendit la cause du FLN.

⁶ Cimade : Comité inter mouvements auprès des évacués/ Service œcuménique d'entraide.

⁷ C'est dans la cité de transit Pont-de-Bezons que plusieurs familles du bidonville de La Folie ont été relogées.

l'injustice et les inégalités doit être porté dans l'espace public. Dès le début des années 1970, elle se lance dans l'écriture et intervient publiquement dans les débats. Elle est l'auteure d'une vingtaine d'articles dans la presse nationale et militante, parmi lesquels : « L'étranger dans la jungle de l'immobilier, *in Croissance des jeunes nations*, 1973 ; « Les travailleurs immigrés, isolés ou récupérés », *in Revue Autrement*, 1976 ; « De l'assignation à résidence au contrôle social ou le "non-droit" au logement », *in H. Revue de l'habitat social*, 1981. Elle publie également deux livres : l'un en 1971, en collaboration avec Marie-Ange Charras⁸, aux éditions François Maspero, *Bidonvilles. L'enlèvement* et l'autre en 2001, aux éditions du Seuil, *Chronique du bidonville. Nanterre en guerre d'Algérie* pour lequel elle a reçu le Prix de l'éthique en 2002.

Elle acquiert une place reconnue dans le milieu intellectuel « engagé » des années 1970. Elle est ainsi invitée au cours de la décennie 1970-1980 à intervenir dans des colloques ou des congrès, ou bien à réagir dans des débats publics (on peut citer entre autres : le forum du Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix – MRAP- en 1971 ; les congrès du Syndicat de la magistrature en 1975, 1976 et 1977 ; le colloque de l'Institut socialiste d'études et de recherche en 1976 ; les rencontres européennes du cadre de vie organisées par l'Unesco en 1977...). Elle est aussi appelée pour transmettre son expérience en participant à des cursus universitaires ou de formation continue ainsi : l'École des assistantes sociales, l'École technique des surintendantes d'usines et de services sociaux, l'Unité pédagogique d'architecture, l'Atelier populaire d'urbanisme...

Elle intervient par ailleurs comme personnalité « référent » dans diverses affaires. Elle est la seule qui, dans les années 1970, ait la légitimité auprès des familles mal-logées ou des « Comités des foyers africains en lutte » à les représenter auprès des avocats. Elle sera appelée à la barre des témoins lors du procès en diffamation intenté par Maurice Papon⁹ contre Jean-Luc Einaudi¹⁰, au Tribunal de grande instance de Paris, les 4, 5, 11, et 12 février 1999¹¹. Elle y témoignera non seulement de la répression des forces de l'ordre qui s'est déroulée lors de la manifestation algérienne du 17 octobre 1961, à laquelle elle participait aux côtés des femmes et des enfants du bidonville de la Folie, mais aussi des violences policières perpétrées, dès le mois de juin 1961, à l'intérieur des bidonvilles de Nanterre.

Le fonds Monique Hervo : un fonds qui a une histoire

⁸ Membre du SCI.

⁹ Lors du procès de Maurice Papon (1997-1998) pour son rôle dans la déportation de familles juives bordelaises entre 1942 et 1944, Jean-Luc Einaudi avait témoigné sur ce qu'il avait appelé le « massacre des Algériens » et qui avait été perpétré à Paris, le 17 octobre 1961, lors de la manifestation algérienne, par la police, placée alors sous la responsabilité de Maurice Papon, préfet de police de Paris et du département de la Seine.

¹⁰ Auteur de : *Octobre 1961. Un massacre à Paris*, Paris, Le Seuil, 1991.

¹¹ À l'issue de son procès, Maurice Papon est débouté de sa plainte.

À travers le prisme des conditions de logement des travailleurs immigrés et de leurs familles et le combat incessant que Monique Hervo a partagé et mené avec eux, ces archives livrent l'aspect humain d'une partie de l'histoire de l'immigration en France des années 1950 aux années 1980. Réunies dans 16 cartons, auxquels s'ajoutent plus de 30 bandes audio, elles sont composées de documents de nature très diversifiée, le tout rassemblé dans un souci permanent de garder une trace de ces vies afin qu'elles ne sombrent pas dans l'oubli et de témoigner de l'injustice qui leur a été faite. Le fonds, lui-même en tant qu'entité, est aussi porteur de cette histoire. En effet, malgré ses déplacements fréquents, ses lieux d'habitation divers, Monique Hervo ne s'est jamais séparée de ce précieux bagage, tant de vies y étaient consignées. Pour en alléger la charge et gagner de la place, elle découpait les parties de notes ou d'articles qui n'étaient pas essentiels. Cette démarche qui fait partie aussi d'une philosophie de vie - aller au plus près de la vérité et ne pas s'encombrer de choses inutiles - explique une certaine parcellisation des documents et des notes ou des articles tronqués à partir de l'endroit exact où ils s'éloignaient du sujet principal.

Sa composition

Le fonds est composé de documents écrits, iconographiques et sonores.

C'est à la première catégorie de ceux-ci que revient la place centrale par leur importance numérique mais aussi par leur richesse. Est offert au chercheur un impressionnant corpus d'écrits qui va des notes qu'elles prenaient sur le vif ou bien celles rédigées en vue de l'élaboration d'un rapport, à son journal ou carnet de bord (7 cahiers couvrant les années 1959-1971) et aux 214 dossiers de familles dans lesquels elle a consigné toutes les informations qu'elle pouvait recueillir sur leur vie au quotidien (avec pour les dossiers les plus complets : lieu d'origine, profession du père, nombre d'enfants, description de la baraque, incidents ou accidents survenus, demandes de logement HLM...). Ce corpus est le plus souvent accompagné, voire étayé, par une masse volumineuse de rapports et d'enquêtes, de comptes-rendus de réunions, de pétitions et tracts, d'articles et coupures de presse....

Tout comme les écrits, les documents iconographiques ont vocation de preuves : « Tout cela a bien existé ». Sont réunis des photos aériennes, des cartes et plans reproduits ou tracés par Monique Hervo, enrichis de légendes et de localisations précises. Les nombreuses photographies¹² qu'elle a prises, et qui sont jusqu'à présent conservées à son domicile, complètent cette mémoire des bidonvilles.

¹² Quelques-unes de ces photographies seront projetées et commentées par Monique Hervo, lors du colloque « Une mobilisation algérienne : Nanterre et le 17 octobre 1961 » organisé à Nanterre, à la Maison de la Musique, les 14 et 15 octobre 2011.

À côté du témoignage écrit ou de celui de l'image, Monique Hervo nous apporte aussi celui de la voix. Elle a mené pas moins de 40 enregistrements directs, interviews d'habitants de la Folie, et un total de 165 heures d'enregistrements indirects, réalisés dans les ruelles du bidonville¹³. Ce sont, alors, les bruits (seaux d'eau s'entrechoquant, lourdeur des pas dans la boue...), des bribes de conversations dans le bidonville qui parviennent jusqu'à nous.

Une approche du vécu

La façon dont Monique Hervo a constitué ses archives, l'objectif qu'elle a poursuivi en les conservant, sa méthode de classement... tous ces aspects doivent être pris en compte pour comprendre le fonds et en apprécier la richesse. Ce sont d'abord, les archives d'une personnalité hors du commun, éprise de liberté. Monique Hervo a refusé toute appartenance quelle qu'elle soit, associative, professionnelle, politique ou syndicale. Et c'est uniquement au nom de ses valeurs personnelles qu'elle a choisi un partage de vie, tout particulièrement avec des familles algériennes, et mené avec elles un combat au nom de la dignité humaine. Elle a composé ce fonds à chaud, il est le reflet d'un amoncellement d'événements vécus au plus près de cette population. Elle prenait ses notes le soir, seul moment de la journée où elle pouvait lâcher prise et consignait les événements de la journée, ses observations et émotions. Elle entassait ensuite cette multitude de feuilles dans des cantines. Ce n'est qu'en 1985 qu'elle les a rouvertes et a reconstitué le puzzle.

Ces archives de vie faites de multiples entrelacs se croisent et se recroisent en permanence. Archives du vivant, elles ne sont pas linéaires, ce qui peut présenter, de prime abord, un obstacle pour tout chercheur habitué à des fonds d'archives classiques. Les archives de Monique Hervo, se découvrent, elles doivent être consultées avec patience ; il faut y revenir, croiser les dossiers. C'est à ce prix que toute la richesse de ce fonds émergera et que les parcours de vie de certains de ces travailleurs immigrés et de leurs familles pourront être approchés.

¹³ Monique Hervo a participé à trois émissions de France Culture en 2009 et 2010. « La fabrique de l'histoire », avec le thème *France-Algérie, une tragédie méditerranéenne* a consacré deux heures à Monique Hervo avec diffusion de certains enregistrements, les 23 et 24 novembre 2009. Elle a été aussi l'invitée de l'émission « Sur les docks » : *L'hospitalité sacrée de Monique Hervo*, le 10 mai 2010.